

Triste civilisation !

Le 17 septembre 1981 se clôturait à l'Assemblée nationale un débat qui durait depuis près de deux siècles. Robert Badinter présentait la loi proposant l'abolition de la peine de mort. Elle était votée le 9 octobre 1981. Ce jour-là, dans le souvenir de Victor Hugo qui, déjà en 1848, avançait que « Partout où la peine de mort est pratiquée, la barbarie règne », la France décidait de quitter la barbarie, elle qui avait été l'une des premières nations à bannir la torture (Louis XVI en 1780 sous l'injonction de Malesherbes, l'ami des philosophes des Lumières). En France, on ne couperait plus les hommes en deux. La loi devenait assez forte pour protéger l'Humain de sa propre barbarie.

Qui pouvait penser qu'après une telle marche civilisationnelle, moins de trois décennies plus tard, revienne sur le devant de la scène, l'idée de recommencer à couper les humains en morceaux ? Un barbare certainement. Et pourtant tout donne à penser que non. Madame Michèle Alliot-Marie, actuelle Garde des Sceaux de notre République, tient de tels propos : « La question de la castration physique peut [aujourd'hui] se poser et être débattue, y compris au Parlement<sup>1</sup>. » Le Parlement pourrait donc débattre de la meilleure manière de découper un homme. La castration, c'est cela : trancher dans le vif de la vie. Vieille antienne qui vient faire croire qu'il est efficace de punir par là où l'homme a péché. Pourquoi ce retour à la barbarie dénoncé par Victor Hugo ? Qui s'agit-il de séduire avec de tels propos ? Serait-ce notre Président de la République qui déclarait croire que la pédophilie était génétique ? Alors, si la Pédophilie est génétique, dans l'attente d'une thérapie génique, de pouvoir extirper le gène de la pédophilie, on va couper de l'Homme. Un bout par-ci, un bout par-là et hop, plus de pédophiles. Le problème est que la violence sexuelle cela s'exerce de multiples manières et le plus fréquemment pas qu'avec le sexe génital, pas qu'avec le pénis. Faudra-t-il tronçonner l'Homme en autant de morceaux que nécessaire. Faudra-t-il lobotomiser. Quant aux femmes, faudra-t-il qu'un homme, un jour Garde des sceaux, propose l'ablation des ovaires pour les mères abuseuses de leurs enfants ?

Les actions toujours profondément délabrantes qu'entraînent toutes violences sexuelles sont-elles une justification à de tels propos ? À la violence des faits d'agressions sexuelles faut-il répondre par une violence identique qui fait de celui qui l'exerce le même que l'autre ? Peut-on penser que celui qui exerce cette violence est lui-même dans un état de violence qui souvent, et ponctuellement, le dépossède de son libre-arbitre et que celui-ci ne lui sera pas rendu par une orchietomie.

Ces propos ne font que nous indiquer le désarroi de nos politiques qui en perdent le sens commun de la civilisation. Ils sont affolés par ces auteurs de violences sexuelles. Ils sont aux abois. Ils ont peur pour eux (que fera l'opinion publique lors du prochain scrutin ?) sous couvert de penser aux victimes. La castration physique doit-elle être réalisée au prétexte qu'un homme, Francis Evrard en l'occurrence, la réclame ? Ne serait-ce que penser pouvoir accéder à cette demande, c'est déjà tomber sous sa coupe. Quel que soit le raisonnement qui sera servi ultérieurement, C'est lui qui fait alors sa loi. Agir dans son sens, c'est donner à sa parole force de loi. Une loi qui vient destituer, avec la complicité de celui qui officie, la Loi que les Hommes ont pensée et votée qui dit qu'on ne coupe plus l'Homme.

André Ciavaldini  
Novembre 2009

---

<sup>1</sup> Alliot-Marie M. (2009) : Interview, in *Le figaro magazine*, 24 octobre 2009, p. 34.